



MARCHE POUR L'ELAGAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE MARIE POUR L'ANNEE 2011- 2012

BORDEREAU DE PRIX

LOT 1 : Feuillus – Palmiers – Bambous

TAILLE DES ARBRES FEUILLUS

Taille d'éclaircissage

Ce prix rémunère à l'unité les opérations visant à aérer la couronne et entretenir la flèche de l'arbre par suppression des rameaux en surnombre.

Il comprend :

- La suppression des branches mortes ou dépérissantes ainsi que les chicots ;
- La reprise des branches cassées ;
- Le dégagement des câbles aériens, signalisation, gabarit routier et façades riveraines ;
- La suppression des gourmands sur tronc et charpentières ;
- La suppression des drageons et de la végétation parasite ;
- L'allègement des charpentières pas suppression des rameaux en surnombre ;
- L'évacuation de tous les déchets de coupe en site agréé.

Hauteur entre 1m et 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Hauteur supérieure à 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Taille de la couronne

Ce prix rémunère à l'unité les opérations visant à réduire la hauteur de l'arbre.

Il comprend :

- La sélection des charpentières à conserver ;
- La sélection et l'allègement des branches secondaires à conserver ;
- La suppression systématique des branches mortes ou dépérissantes ainsi que les chicots ;
- La reprise des branches cassées ou anciennes coupes ;
- La suppression des gourmands sur tronc et charpentières ;
- La suppression des drageons et de la végétation parasite ;
- L'évacuation de tous les déchets de coupe en site agréé.

Hauteur entre 1m et 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Hauteur supérieure à 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Etêtage

Ce prix rémunère à l'unité les opérations visant à réduire la hauteur de l'arbre.

Il comprend :

- La suppression de la tête du sujet au 1/3 de sa hauteur ;
- La suppression des branches latérales de manière à obtenir un équilibre au niveau de la couronne ;
- La suppression systématique des branches mortes ou dépérissantes ainsi que les chicots ;
- La suppression des drageons et de la végétation parasite
- L'évacuation des déchets de coupe en site agréé.

Hauteur entre 1m et 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Hauteur supérieure à 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Rapprochement

Ce prix rémunère à l'unité les opérations visant à limiter le développement latéral de l'arbre. Il comprend :

- La suppression des branches charpentières à la moitié ou au 2/3 de leur longueur ;
- La suppression systématique des branches mortes ou dépérissantes ainsi que des chicots ;
- La suppression des drageons et de la végétation parasite ;
- L'évacuation des déchets de coupe en site agréé.

Hauteur entre 1m et 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Hauteur supérieure à 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Abattage

Ce prix rémunère à l'unité l'ensemble des opérations permettant l'abatage d'un sujet préalablement identifié par le maître d'ouvrage.

Il comprend :

- Le démontage de l'ensemble de la charpente ;
- Le débitage du tronc jusqu'au niveau du sol ;
- L'arasement de la souche ;
- L'évacuation des déchets de coupe en site agréé.

Hauteur entre 1m et 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Hauteur supérieure à 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

L'Essouchage

Ce prix rémunère à l'unité les opérations nécessaires à l'extraction de la souche d'un arbre par tous les moyens utiles.

Il comprend :

- La dévitalisation préalable des souches pour les essences à caractère drageonnant ;
- L'extraction de la souche et l'évacuation en site agréé ;
- Le rebouchage du trou.

Désignation
L'unité.....

TAILLE DES PALMIERS

Nettoyage

Ce prix rémunère à l'unité les opérations de nettoyage de la cime du palmier.

Il comprend :

- La suppression des palmes mortes ou desséchées ainsi que les grappes de fruits ;
- Le dégagement des câbles aériens, signalisation, gabarit routier et façades riveraines;
- La suppression de la végétation parasite ;
- L'évacuation de tous les déchets de coupe en site agréé.

Hauteur entre 1m et 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Hauteur supérieure à 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

L'Abattage

Ce prix rémunère à l'unité l'ensemble des opérations permettant l'abattage d'un sujet préalablement identifié par le maître d'ouvrage.

Il comprend :

- Le démontage de l'ensemble des palmes ;
- Le débitage du tronc jusqu'au niveau de sol ;
- L'arasement de la souche ;
- L'évacuation des déchets en site agréé.

Ces interventions seront effectuées avec toutes les précautions d'usage et par tous les moyens nécessaires.

Hauteur entre 1m et 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Hauteur supérieure à 5m :

Désignation	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

LA TAILLE DES BAMBOUS

Rappel :

La touffe, se définit dans le cadre de la prestation comme une section de végétal de un mètre carré.

L'intervention se rémunère sur cette base en prenant en compte l'espèce, le diamètre de canne.

La hauteur n'est plus le facteur déterminant du prix de la prestation.

Etêtage de la touffe

Ce prix rémunère au m2 les opérations visant à réduire la hauteur de l'arbre.

Il comprend :

- La suppression de la tête des cannes entre 1/3 et 2/3 de sa hauteur ;
- La suppression des cannes mure à l'aspect jaunâtre, sèches, abîmées ou dépérissantes ainsi que les chicots à la base de la touffe ;
- La reprise des cannes cassées ;
- Le dégagement des câbles aériens, signalisation, gabarit routier et façades riveraines ;
- La suppression des gourmands à la base de la touffe ;
- La suppression des drageons et de la végétation parasite, (lianes) ;
- L'évacuation de tous les déchets de coupe en site agréé.

Diamètre de cannes compris entre 1 cm et 7 cm :

Désignation	Prix unitaire HT(m2)	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Diamètre de cannes supérieur à 7 cm

Désignation	Prix unitaire HT (m2)	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Abattage de la touffe

Ce prix rémunère au m2 l'ensemble des opérations permettant l'abattage d'une touffe préalablement identifiée par le maître d'ouvrage.

Il comprend :

- Le démontage de l'ensemble des cannes ;
- Le débitage des cannes jusqu'au niveau de sol ;
- L'arasement de la souche ;
- L'évacuation des déchets en site agréé.

Ces interventions seront effectuées avec toutes les précautions d'usage et par tous les moyens nécessaires.

Diamètre de cannes compris entre 1 cm et 7 cm :

Désignation	Prix unitaire HT(m2)	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Diamètre de cannes supérieur à 7 cm

Désignation	Prix unitaire HT (m2)	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

A Sainte-Marie, le

Le Titulaire,

Le Maire,

DIRECTION GENERALE ADJOINTE

DIRECTION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

✉ 3, rue de la République – 97438 SAINTE MARIE ☎ 0262 53.19.30 📠 0262 53.19.31



ELAGAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE MARIE POUR L'ANNEE 2011- 2012

BORDEREAU DE PRIX

LOT 2 : Elagage au mètre linéaire

ELAGAGE D'ARBRES ALIGNES

Ce prix rémunère au mètre linéaire l'ensemble des opérations permettant l'élagage des végétaux préalablement identifiés par le maître d'ouvrage.

Il comprend :

- Le dégagement des câbles aériens, signalisation, gabarit routier et façades riveraines ;
- La suppression de la végétation parasite gênant la circulation ;
- L'évacuation de tous les déchets de coupe en site agréé.

Ces interventions seront effectuées avec toutes les précautions d'usage et par tous les moyens nécessaires.

Hauteur entre 1 m et 7 m :

Désignation	Prix unitaire HT (m linéaire)	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

DEGAGEMENT DES RESEAUX AERIENS

Ce prix rémunère au mètre linéaire les opérations permettant de dégager tout réseau aérien (câbles EDF, télécom,...) recouvert de lianes ou autre végétation.

Désignation	Prix unitaire HT (m linéaire)	Remise	Prix unitaire HT remise
Travaux de jour			
Travaux de nuit			
Travaux jour férié			

Ces interventions seront exécutées avec toutes les précautions d'usage et tous les moyens nécessaires afin de préserver les câbles (y compris les démarches et autorisations auprès des concessionnaires).

A Sainte-Marie, le

Le Titulaire,

Le Maire,